

UNE VÉRITABLE PSYCHOSE S'INSTALLE À MILA

«Les fuites de Béni-Haroun ne justifient pas cette panique»

Les habitants de Ain-Tine et de Sidi-Khelifa vivent ces jours-ci, de grands moments de panique, principalement dus aux incessantes vibrations telluriques enregistrées dans cette région située à proximité, de part et d'autre, de djebel Lakehal, transpercé par un tunnel long de 5,9 km où passe une conduite métallique de diamètre 1,90 m à 2,60 m qui alimente le barrage réservoir (tampon) de Oued Athmania.

Une défaillance donc est apparue au niveau de la canalisation, en plein tunnel, où la fuite déclarée est estimée à près de 35% de la quantité refoulée qui est de 11,5 m³/s. Ces importantes fuites d'eau constatées par tous et un peu partout font craindre le pire à une population affolée par les rumeurs les plus fantai-

sistes et les plus farfelues. Surtout depuis l'enregistrement de toute la série de secousses telluriques de ces derniers jours et qui ont poussé les habitants des deux communes sus-citées à monter au créneau, en parolant le trafic routier face aux usagers de la RN 5 reliant Oued-Athmania au chef-lieu de wilaya et de

la RN 79 reliant Constantine à Mila. Le déplacement des autorités locales et des responsables concernés et leur engagement solennel à solutionner définitivement le problème, en prenant une première décision avec l'aval du ministère des Ressources en eau, qui consiste en l'arrêt définitif du pompage d'eau à partir de Béni-Haroun, a quelque peu tempéré les ardeurs des contestataires qui sont revenus à de meilleurs sentiments.

Suite à ce phénomène donc, de folles rumeurs se sont propagées dans toute la région concernée par Béni-Haroun et faisant état d'un éventuel risque de rupture de la digue du barrage, au cas où l'activité para-

sismique s'intensifierait. Même les populations vivant à l'aval du barrage ont été prises de panique et veulent s'assurer de la véracité ou non de ces rumeurs colportées par la rue. A cet effet, et pour de plus amples explications, nous nous sommes déplacés sur le site du barrage afin de nous enquérir de la situation, et nous avons rencontré le directeur d'exploitation, M. Azzedine Lemanaâ, qui a tenu à apporter les précisions suivantes : «Les vibrations telluriques qui se sont produites au niveau des deux localités sus-citées n'ont aucune influence sur la stabilité de l'ouvrage principal ni même sur ses organes annexes. Nous ne connaissons pas

encore l'origine de ces vibrations, mais ces fuites ne justifient pas à elles seules ce phénomène, encore moins la puissance des pompes de refoulement qui est de 90 Mw.

Depuis le 18 juillet, date du démarrage de l'opération, et jusqu'au 10 du mois en cours, nous avons transféré à partir du barrage un volume de l'ordre de 44 millions de mètres cubes, sans enregistrer le moindre incident.» Bien que jugeant légitime l'inquiétude des populations riveraines, M. Lemanaâ trouve injustifiée cette panique et tient à les rassurer quant à la sécurité et la stabilité de l'ouvrage (digue), il poursuit : «Sur un rayon d'un kilomètre, nous sommes

en mesure d'enregistrer, grâce à un appareillage très sensible et ultrasophistiqué (accélérographe), tout mouvement pouvant mettre en danger la stabilité de l'ouvrage, il s'agit là d'un contrôle routinier externe. A l'intérieur, nous disposons d'un autre moyen très sophistiqué de contrôle qui est pris en charge H24 par le personnel d'exploitation, même les dernières mesures relevées durant les vibrations telluriques ne présentent aucune anomalie. Nous tenons donc à tranquilliser la population, car il n'y a pas lieu de s'inquiéter», conclut M. Lemanaâ, directeur d'exploitation de Béni-Haroun.

A. M'haimoud

VISITE DE TRAVAIL DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES À ORAN

La réalisation de la centrale électrique, d'un coût de 8 milliards de dinars, n'a toujours pas obtenu de permis de construire

La matinée de ce mercredi 12 décembre 2007 fut pour le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Chakib Khelil, l'occasion d'entamer une visite de travail dans la wilaya d'Oran plutôt chargée puisqu'il a eu à inaugurer, en plus de trois visites sur chantiers, les travaux du 25e séminaire international sur les lubrifiants, organisé par NAFTEC, mais également prendre part à la clôture de la 2e conférence internationale sur la recherche et le développement de l'aval pétrolier et gazier.

Amel B. - Oran (Le Soir) - Lors de l'inauguration du 25e séminaire international sur les lubrifiants, M. Akli Remini, P-dg de Naftec, a tenu à souligner l'importance de ce type de rencontres qui, dit-il, «ont accompagné Naftec depuis qu'elle s'est engagée dans la production de lubrifiants. Et d'ajouter : «La demande en lubrifiants, notamment dans les pays développés, augmentera certes mais n'évoluera pas dans les mêmes proportions que celle du parc automobile». Cette situation, le P-dg de Naftec l'explique par «le recours aux huiles synthétiques de nouvelles générations offrant, entre autres, des performances et des espacements de

vidanges de plus en plus importants allant jusqu'à environ 30 000 km comme cela a été observé en Europe». Concernant la production actuelle d'huile de base en Algérie, elle est, selon l'orateur, de l'ordre de 170 000 tonnes, consommée localement. Aussi et pour faire face à la concurrence, Naftec considère que le lancement et la production de la nouvelle huile semi-synthétique est d'un grand apport, puisque cela lui permettra de prendre sa place suffisamment tôt, sur ce segment du marché en pleine expansion. Une première satisfaction que partage M. Chakib Khelil, qui fera remarquer à ce sujet, lors de son allocution d'ouverture de ce 25e

séminaire sur les lubrifiants, qui a eu lieu à l'hôtel Sheraton, qu'en Europe, la consommation d'huile pour moteur a diminué de 3% en raison de la performance de l'huile utilisée. Dès lors, dit-il, «le défi que doit relever Naftec qui se prévaut d'une expérience de 30 ans est celui de se hisser au rang international». La modernisation du parc automobile s'est accompagnée de son augmentation brutale, avait tenu à préciser le P-dg de Naftec. A cela, le ministre de l'Énergie et des Mines ajoutera que «le renouvellement du parc automobile au niveau national a atteint les 200 000 véhicules, en majorité des véhicules de tourisme». La visite de travail de M. Chakib Khelil s'est poursuivie sur le terrain avec comme première étape la visite d'inspection de la centrale électrique de Bir-El-Djir dont le coût de réalisation est estimé à 8 milliards de dinars et qui devrait voir la mise en service industrielle du groupe 1, le 30 mars 2008, alors que le second est prévu pour le 9 avril 2008. Toutefois, une précision a

suscité l'étonnement du ministre lorsqu'on l'informa qu'à ce jour le projet n'a pas obtenu de permis de construire. Ajoutez à cela un retard de 3 mois, que les responsables incombent au délai de dédouanement qui fut de 9 à 12 semaines alors qu'au départ il n'était question que d'une semaine. En plus d'une autre raison ayant mené à ce retard, la nature extrêmement rocheuse du terrain qui ralentit, explique-t-on au ministre, la cadence des travaux de terrassement et d'évacuation. S'agissant du permis de construire que la wilaya refuse de remettre en raison «de la façade qui ne s'intègre pas au projet», le ministre dira à l'adresse des responsables du projet : «On ne va pas bloquer ce projet à cause d'une façade ?» Pour information, cette centrale électrique, en cycle simple type out-door totalisant une capacité de 80 MW (moyens de pointes), permettra d'alimenter la wilaya d'Oran considérant que les équipements de la centrale électrique du port ne sont plus aussi modernes et

actuels. Deuxième étape de cette visite sur terrain, le projet de dessalement d'eau de mer pour la production d'eau potable. Il s'agit d'un méga projet considérant que la capacité de production prévue sera de 500 000 m³/jour, sachant que les besoins journaliers de la wilaya d'Oran sont de l'ordre de 350 000 m³. Le site choisi pour ce projet se trouve à 800 m environ, côté est du village Marsat-El-Hadjaj. Il s'agit d'un partenariat entre un investisseur étranger (51%) et AEC (Algerian Energy Compagnie) (49%). Le coût de ce projet est estimé à 520 millions de dollars et la date de mise en service est prévue vers la fin 2010. Dernière visite entamée par le ministre de l'Énergie et des Mines, le projet de réalisation d'un complexe d'ammoniac et d'urée, composé de 2 unités d'ammoniac (2 200 tonnes/jour), d'une unité d'urée en granulé (3 450 tonnes/jour). Le projet est situé dans la zone industrielle d'Arzew. L'on saura que le coût de cet investissement est de l'ordre de 1,46 milliard d'euros donc 21,679 milliards de dinars. Selon le directeur du projet, ce complexe assurera 3 000 postes de travail et environ 520 emplois permanents.

Intervenant au sujet de l'importance du partenariat, M. Chakib Khelil reviendra sur le chiffre qu'il a déjà communiqué auparavant, à savoir que le coût global des investissements à venir dans le domaine de la pétrochimie est de l'ordre de 20 milliards de dollars, dont 8 milliards concernent les engrais. Ou encore les 1,5 milliard d'euros issu du partenariat entre Sonatrach et Orascom, les 3 milliards de dollars avec le groupe Total, ainsi que d'autres projets et partenariats. De retour vers 13h30 au niveau du Sheraton, le ministre de l'Énergie et des Mines, a clôturé la deuxième conférence internationale sur la recherche et le développement de l'aval pétrolier et gazier qui a débuté le 11 décembre 2007. Ce fut l'occasion pour le ministre de souligner l'importance d'une démarche partenariale qui permet de mettre en place des mécanismes qui s'appuient sur la recherche, tout en insistant sur l'apport conséquent et positif du partenariat entre son secteur et celui de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sans toutefois négliger le levier principal, à savoir, dit-il, l'importance des ressources humaines.

A. B.

GRÈVE DES ÉTUDIANTS À CONSTANTINE

Les campus paralysés

«Oui ! Ils ont raison dans leur démarche protestataire puisqu'ils réclament leurs droits, tout simplement». C'est ce qu'a conclu, hier, une enseignante abordée dans les couloirs du bloc des sciences au campus central de l'université de Constantine, au sujet de la grève des étudiants. Une grève initiée, il est vrai, par l'Union générale étudiante libre (UGEL) mais suivie spontanément par toute la communauté étudiante de l'université Mentouri. L'appel de l'UGEL n'était que l'acte détonateur.

Cette enseignante du département de biologie a justifié sa position par l'anarchie qui règne à l'université suite à l'accélération de la démarche de généralisation du système LMD. «Si dans certaines filières, des enseignants qualifiés ne disposent pas des moyens pédagogiques nécessaires pour travailler, l'université accuse un manque flagrant en matière d'encadrement dans d'autres spécialités. Et les étudiants sont pris en otage dans cet imbroglio» a-t-elle déclaré. Elle appuiera ses propos par l'histoire des «Immunologistes» qui, d'après elle, souffrent jusqu'à maintenant à cause de ce problème d'encadrement. Il s'agit des licenciés en immunologie, une filière créée il y a 3 ans. Les diplômés en la matière, promis, au début, à des perspectives évolutives dans le cadre du système LMD, c'est-à-dire, continuer leurs études de master et de doctorat, ont buté finalement sur le déficit d'encadrement. Cependant, le département a décidé de les orienter vers d'autres spécialités, faute d'enseignants spécialistes. Mais les encadreurs des autres filières n'ont pas accepté ces étudiants en master parce qu'ils n'ont pas suivi le même cursus et donc, ne se sont pas imprégnés des mêmes unités pédagogiques fondamentales.

Faute de quoi, ces enseignants, affirme-t-elle, les traitent différemment de leurs collègues. «L'appellation immunologistes porte, en réalité, un sens péjoratif. Vous vous imaginez la frustration de ces étudiants ?» s'interrogera-t-elle avant d'enchaîner : «C'est vrai que ce n'est pas le cas dans toutes les facultés. Ce système fonctionne bien çà et là quoique pas tout à fait comme l'administration le présente. L'application de ce système nécessite un nombre d'étudiants réduit dans chaque classe et laboratoire, des moyens pour le volet pratique de l'enseignement ce qui n'est, malheureusement, pas disponible aujourd'hui. Il fallait, au moins, expliquer aux étudiants les démarches de son application et les désagréments y afférents mais au départ. Bref, je crois que l'université algérienne n'est pas encore prête pour appliquer ce système». En fait, la majorité des étudiants a bouclé les cours dans la plupart des campus de l'université. Certains ont préféré rester chez eux en cette journée glaciale. Les quelques étudiants qui ont regardé les classes dans la matinée ont vite cédé à l'appel «convaincant» des activistes de l'UGEL. «Ils étaient calmes» a affirmé une enseignante. Les étudiants ont décrié notamment «les excès dans l'application du système LMD, les anomalies enregistrées entre la gestion pédagogique et celle des affaires sociales de l'université». «Comment se fait-il que l'office des œuvres universitaires arrête une date butoir pour le dépôt des dossiers bien avant les délibérations des résultats de l'année précédente ? Des résultats qui ont été rendus effectivement vers la fin du mois de novembre dans certains départements sachant que l'attestation de succès est exigée et pour le renouvellement de la chambre et le dossier de la bourse et ce, au moment où la tutelle a annoncé l'ouverture de l'année universitaire au 1^{er} octobre ?» déploreront-ils. Les étudiants ont rejeté également «l'orientation forcée» et revendiquent l'organisation de journées d'information pour, simplement, leur vulgariser le système LMD. Dans ce contexte, un enseignant a

révélé que «certaines filières ont été bannies du système d'enseignement classique dans le seul but de pousser les étudiants à choisir, forcément, parmi les formations offertes dans le cadre du système LMD». Ils ont aussi revendiqué la prise en charge des étudiants sans hébergement et de trouver des solutions au surplus dans les classes comme dans les résidences. «Des étudiantes originaires des autres wilayas ont bloqué l'année à cause du problème du logement alors que les résidentes endurent des conditions d'hébergement déplorables. C'est affreux quand on imagine que 4700 âmes vivent dans une résidence (Aïcha Oum El Mouminine) conçue pour 2000 seulement» a lâché une étudiante en lettres arabes. En tout état de cause, l'université a observé, hier, un arrêt des cours dans tous les campus, une paralysie proprement dite dirigée par les étudiants qui demandent à l'administration de s'ouvrir au débat. «Que les responsables acceptent de débattre les problèmes de l'université et nous sommes disposés à les aider à trouver des solutions» a appelé un membre de l'UGEL. Néanmoins, certains parmi eux, sceptiques quant à l'effet attendu de ce débrayage, se sont montrés pessimistes puisque, à leurs yeux, l'administration ignore complètement leur grogne. «Que nous protestions ou pas, c'est la même chose» a regretté une étudiante en informatique. Pour rappel, des députés, à l'occasion des délibérations ouvertes sur un texte de loi portant révision de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, un projet de loi qui prévoit l'ouverture du secteur aux privés, ont fait part au ministre délégué chargé de la Recherche scientifique de leur mécontentement par rapport à l'application du système LMD qu'ils qualifient d'échec. Il est à signaler qu'une marche a été organisée, à l'initiative du l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) à l'intérieur du campus central, pour condamner les attentats d'El Biar et Hydra, commis mardi dernier par les terroristes de la nébuleuse du GSPC.

Lyas Hallas

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EN CONCLAVE À CONSTANTINE

S'adapter au nouveau système de comptabilité

Le PCN (Plan de comptabilité national) en vigueur depuis l'indépendance a été modifié devant l'exigence de se mettre aux normes internationales du nouveau système de comptabilité applicable à partir du premier janvier 2009. L'année 2008 sera une année de préparation et de sensibilisation pour l'ensemble des comptables afin qu'ils se mettent à niveau pour le nouveau plan de comptabilité dont la généralisation n'exclut aucune entreprise. Dans ce dessein, le Conseil de l'ordre régional Est des experts comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés a organisé les 11 et 12 décembre au Khroub un séminaire sur les règles de comptabilisation et établissement des états financiers en IAS (international audit système). Ainsi, des cycles de formation réguliers sont programmés au profit des comptables et commissaires aux comptes en vue d'étudier la révision du système d'information notamment le diagnostic et la méthode de gestion de stocks, adapté au nouveau système. La rencontre en question a regroupé, autres que les concernés, des directeurs d'entreprises et filiales industrielles intéressés et impliqués également dans cette mise à niveau. Les conférences qui se sont tenues sur deux jours ont été animées par M. Zaatri Mohamed, expert comptable et commissaire aux comptes. Il a été question de définir d'abord le référentiel IFRS qui représente les normes comptables, les normes d'interprétation adoptées par l'organisme de normalisation internationale privé IASB. Le nouveau référentiel s'éloigne de la vision patrimoniale juridico-fiscale (l'apparence juridique, la propriété) et les principes doivent être interprétés pour traduire la réalité économique-financière des contrats et refléter la situation et les performances financières. Ces nouveaux concepts ouvrent donc des options aux entreprises, ce qui complique le diagnostic financier. Par ailleurs et parmi les caractéristiques du nouveau modèle proposé, la notion de juste valeur ou le recours à la juste valeur pour l'évaluation des transactions et l'information financière.

Pour ce qui est du bilan, la norme IAS ne prescrit aucun ordre ni forme de présentation du bilan mais elle donne la liste des informations et des postes devant obligatoirement figurer au bilan et précise que d'autres postes peuvent être ajoutés.

I. T.